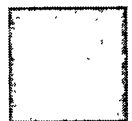


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/10/2024 - B2024/049342 - 2011 B 03529 - 533 122 701 - ORPHOZ

Bilan



Bilan Actif

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	59 663	59 663		
Concession, brevets et droits similaires	69 769	69 043	726	39 028
Fonds commercial	0		0	
Autres immobilisations incorporelles	82 026	58 709	23 317	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	211 458	187 414	24 044	39 028
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 448 573	999 222	449 351	756 362
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 448 573	999 222	449 351	756 362
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				13 500
Autres immobilisations financières	120 704		120 704	113 850
TOTAL immobilisations financières :	120 704		120 704	127 350
ACTIF IMMOBILISÉ	1 780 736	1 186 637	594 099	922 739
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	10 818		10 818	
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	10 818		10 818	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 976		8 976	
Créances clients et comptes rattachés	9 357 031		9 357 031	6 913 374
Autres créances	2 377 665		2 377 665	216 540
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	11 743 672		11 743 672	7 129 914
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 982 673		1 982 673	8 196 786
Charges constatées d'avance	131 502		131 502	143 306
TOTAL disponibilités et divers :	2 114 176		2 114 176	8 340 092
ACTIF CIRCULANT	13 868 666		13 868 666	15 470 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	860		860	
TOTAL GÉNÉRAL	15 650 261	1 186 637	14 463 625	16 392 744

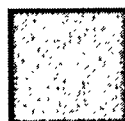
Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 415 000	415 000	415 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	41 500	41 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 625 060	7 786 762
Report à nouveau	447 178	838 298
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	9 528 739	9 081 560
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 528 739	9 081 560
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	860	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	860	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 665 336	2 512 783
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 665 336	2 512 783
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 903	1 140 075
Dettes fiscales et sociales	2 689 794	3 402 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 650	120 847
TOTAL dettes diverses :	3 041 348	4 663 115
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
	227 343	135 286
DETTES	4 934 026	7 311 184
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 463 625	16 392 744

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 479 652	5 561 753	19 041 405	18 972 221
Chiffres d'affaires nets	13 479 652	5 561 753	19 041 405	18 972 221
Production stockée			(28 705)	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				93 307
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				30 898
Autres produits			28 313	
PRODUITS D'EXPLOITATION			19 041 012	19 096 426
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			5 577 698	7 067 555
TOTAL charges externes :			5 577 698	7 067 555
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			281 993	322 944
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 693 499	7 177 486
Charges sociales			3 649 574	3 136 527
TOTAL charges de personnel :			12 343 073	10 314 013
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			248 027	256 503
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			860	
TOTAL dotations d'exploitation :			248 887	256 503
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 096	4 935
CHARGES D'EXPLOITATION			18 453 747	17 965 950
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			587 265	1 130 477

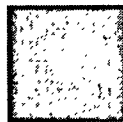
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	587 265	1 130 477
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	(0)	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(0)	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 567	
Intérêts et charges assimilées	5 318	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 885	
RÉSULTAT FINANCIER	(9 886)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	577 380	1 130 477
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 462
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 430	11 992
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	85 430	14 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	321	566
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	73 975	9 633
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		42 755
	74 296	52 955
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 134	(38 500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	141 335	253 678
TOTAL DES PRODUITS	19 126 442	19 110 881
TOTAL DES CHARGES	18 679 264	18 272 582
BÉNÉFICE OU PERTE	447 178	838 298

Annexe



CHAPITRE 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SASU Orphoz a été créée en juin 2011, sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS). Elle a pour activité le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 14 463 625 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un gain de 447 178 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La direction de la société a évolué en 2023, avec le départ de deux directeurs seniors et la nomination d'un nouveau Directeur Général, sans impact sur la conduite des opérations.

CHAPITRE 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation ;

Indépendance des exercices ;

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.3. CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée de la façon suivante :

- 50 % des créances HT dont la date de facture est supérieure à 120 jours et inférieure à 180 jours

- 100% des créances HT dont la date de facture est supérieure à 180 jours

Les créances intra-groupes ne sont pas concernées par cette provision.

2.4. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.5. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées suivant la meilleure estimation de sortie de ressources, en tenant compte pour les sources litigieuses, à la fois de la demande formulée par le tiers, et des éléments probants de réponse.

2.6. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2.7. ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.23 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 14-16)

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	59 663		
Autres immobilisations incorporelles	151 795		
TOTAL immobilisations incorporelles :	211 458		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	509 451		
Matériel de transport	419 788		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	679 482		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 608 721		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	127 350		6 854
TOTAL immobilisations financières :	127 350		6 854
TOTAL GÉNÉRAL	1 947 529		6 854

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			59 663	
Autres immobilisations incorporelles			151 795	
TOTAL immobilisations incorporelles :			211 458	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			509 451	
Matériel de transport		160 148	259 640	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			679 482	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		160 148	1 448 573	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		13 500	120 704	
TOTAL immobilisations financières :		13 500	120 704	
TOTAL GÉNÉRAL		173 648	1 780 736	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	59 663			59 663
Autres immobilisations incorporelles	112 767	14 984		127 751
TOTAL immobilisations incorporelles :	172 430	14 984		187 414
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	273 037	32 737		305 774
Matériel de transport	148 806	74 091	86 173	136 724
Mat. de bureau, informatique et mobil.	387 762	126 215	8	513 969
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	809 604	233 043	86 180	956 467
TOTAL GÉNÉRAL	982 035	248 027	86 180	1 143 882

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 984		
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 984		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	32 737		
Matériel de transport	74 091		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	126 215		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	233 043		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	248 027		

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		860		860
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		860		860

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	42 755			42 755
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	42 755			42 755

TOTAL GÉNÉRAL	42 755	860		43 615
----------------------	---------------	------------	--	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 704		120 704
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 704		120 704
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 357 031	9 357 031	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	9 796	9 796	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	49 892	49 892	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 316 218	2 316 218	
Débiteurs divers	1 759	1 759	
TOTAL de l'actif circulant :	11 734 696	11 734 696	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	131 502	131 502	

TOTAL GÉNÉRAL	11 986 902	11 866 198	120 704
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	14 490	14 490		
Fournisseurs et comptes rattachés	209 903	209 903		
Personnel et comptes rattachés	464 372	464 372		
Sécurité sociale et autres organismes	1 350 577	1 350 577		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	780 859	780 859		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 242	88 242		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 650 846	1 650 846		
Autres dettes	141 650	141 650		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	227 343	227 343		

TOTAL GÉNÉRAL	4 928 282	4 928 282		
----------------------	------------------	------------------	--	--

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	23 633 705 112 141 650
TOTAL	870 396

Produits à Recevoir

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	5 730 425
TOTAL	5 730 425

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	131 502	227 343
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	131 502	227 343

Composition du Capital Social

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	4150	100,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4150	100,00

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
PRESTATION DE SERVICES	19 041 405
TOTAL	19 041 405

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	13 479 652
EXPORT - ETRANGER	5 561 753
TOTAL	19 041 405

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ORPHOZ

Période du

01/01/23

au 31/12/23

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits des cessions d'éléments d'actifs - immobilisations corporelles	85 430	77520030

TOTAL	85 430	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes et pénalités	321	67121030
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés - immobilisations corporelles	73 975	675200/6752003

TOTAL	74 296	
--------------	---------------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ORPHOZ

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	577 380	138 854
Résultat exceptionnel (hors participation)	11 134	2 481
Résultat comptable (hors participation)	588 514	141 335

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ORPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
MCKINSEY & COMPANY, INC	INC		251 LITTLE FALLS DRIVE WILMINGTON DE 19808 ETATS-UNIS

ORPHOZ

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	82	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	84	

CHAPITRE 4. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. NOTES SUR LE BILAN

4.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles ont une valeur nette de 449 351€.

4.1.2. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Situation au 01/01/23	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements		Situation au 31/12/23
				+	-	
Capital social	415 000					415 000
Réserve légale	41 500					41 500
Report à nouveau	7 786 762	838 298				8 625 060
Résultat de l'exercice	838 298		447 178		838 298	447 178
TOTAL	9 081 560	838 298	447 178		838 298	9 528 739

4.1.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions comprennent une provision pour perte de change de 860€.

4.1.5. EMPRUNTS ET DETTES

Le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 1 665 336€. Les emprunts et dettes financières auprès du groupe s'élèvent à 1 650 846€.

4.1.6. DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2023, les dettes d'exploitation s'élèvent à 3 041 348€ et sont constituées de :

- Dettes fiscales et sociales pour 2 689 794€,
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 209 903€,
- D'autres dettes pour 141 650€

4.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.2.1. RESULTAT FINANCIER

Les charges financières s'élèvent à 9 885€ et sont constituées de différences négatives de change pour 5 318€ et d'intérêts et charges assimilées pour 4 567€.

4.2.2. IMPOTS SUR LES BENEFICES – INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SASU ORPHOZ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe MCKINSEY & COMPANY INC France.

CHAPITRE 5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN****5.1.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 212 239€.

5.1.2. AUTRES ENGAGEMENTS

Néant

5.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

La société n'a pas de relations commerciales avec l'Ukraine ni la Russie et n'anticipe donc pas d'impact direct du conflit Ukraine/Russie sur les comptes 2024 de la société en dehors de l'impact sur la situation économique générale.

ORPHOZ
Société par Actions Simplifiée au capital de 415 000,00 €
Siège social : 158, Avenue Thiers – 69006 LYON
533 122 701 R.C.S. LYON

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chère Associée,

En application des statuts et des dispositions du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, des résultats de cette activité, des perspectives et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, aucun évènement particulier n'est à signaler.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu du contexte actuel de la société et des conditions actuelles et prévisibles dans notre branche d'activité, nous pouvons raisonnablement prévoir le maintien de notre activité et de nos résultats.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a engagé aucune politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous devons vous indiquer la décomposition, conformément aux tableaux établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Article D 441 I - 1 ^{er} du Code de commerce. Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441 I - 2 ^o du Code de commerce. Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1				29	12					14	
Montant total TTC des factures concernées	463 01 €	64 796 89 €	6 835 22 €	177 23 €	94 046 64 €	185 851 88 €	1 890 020 03 €	246 534 06 €	162 240 60 €	19 867 55 €	303 378 45 €	834 018 00 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	0 01%	1 27%	0 10%	0 00%	1 41%	2 78%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							8 27%	1 53%	0 71%	0 09%	1 33%	3 65%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances illigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0					0						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours sauf si mention particulière sur factures					30 jours ou à réception de la facture suivant contrats						

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19 041 405 € contre 18 972 221 € pour l'exercice précédent.
Le montant total des produits d'exploitation s'est élevé à 19 041 012 € contre 19 096 426 € pour l'exercice précédent.
Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'est élevé à 248 887 € contre 256 503 € pour l'exercice précédent.
Le montant total des charges d'exploitation s'est élevé à 18 453 747 € contre 17 965 950 € pour l'exercice précédent.
En conséquence, le résultat d'exploitation s'établit à 587 265 € contre 1 130 477 € pour l'exercice précédent.
L'effectif salarié moyen s'est élevé à 84 contre 73 pour l'exercice précédent.
Le résultat financier s'établit à - 9 886 € contrairement à l'exercice précédent où on avait un résultat nul.
Le résultat courant avant impôts ressort ainsi à 577 380 € contre 1 130 477 €, pour l'exercice précédent.
Compte tenu du résultat exceptionnel de 11 134 € (contre -38 500€ pour l'exercice précédent) et de l'impôt sur les sociétés de 141 335 € (contre 253 678 € pour l'exercice précédent), l'exercice se solde par un résultat net de 447 178 € contre 838 298 € pour l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 447 178, 43€, de la manière suivante :

Existence d'un compte « report à nouveau » créditeur de :	8 625 060, 14 €
Un résultat de :	447 178, 43 €
affecté en intégralité au compte « report à nouveau ».	
Qui ressortira ainsi à :	9 072 238 ,57 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

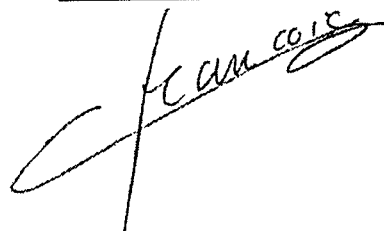
DEPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts comptabilisées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant total de 51 715 € a engendré un impôt supplémentaire de 12 929 €.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance de ce qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le Président



ORPHOZ
Société par Actions Simplifiée au capital de 415 000,00 €
Siège social : 158, Avenue Thiers – 69006 LYON
533 122 701 R.C.S. LYON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit juin, à 14 heures,

La société MCKINSEY & COMPANY INC FRANCE, société de droit américain immatriculée au registre du commerce et des sociétés de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 251, Little Drive, Wilmington, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, représentée par Madame Clarisse MAGNIN,

Propriétaire de la totalité des 4 150 actions composant le capital social de la société,

Associée unique de ladite société, après avoir constaté que la société Grant Thornton, Commissaire aux comptes, régulièrement informée, est absente et excusée :

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président, Monsieur Christophe François a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

II. A adopté les décisions ci-après, relatives à l'ordre du jour suivant :

- ✦ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- ✦ Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- ✦ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✦ Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- ✦ Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes de l'exercice

L'associée unique décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

L'associée unique décide, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, d'approuver les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts comptabilisées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant total de 51 715 € a engendré un impôt supplémentaire de 12 929 €.

CM

L'associée unique décide en conséquence de donner au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION
Affectation du résultat de l'exercice

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 447 178,43 €, de la manière suivante :

Existence d'un compte « report à nouveau » créditeur de :	8 625 060, 14 €
Un résultat de :	447 178, 43 €
affecté en intégralité au compte « report à nouveau ».	
Qui ressortira ainsi à :	9 072 238 ,57 €

L'associé unique prend acte, conformément à la loi, de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION
Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'associée unique, conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte de ce qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION
Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associée unique décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique : la société MCKINSEY & COMPANY INC FRANCE
Représentée par Madame Clarisse MAGNIN

11/07/2024



CM

ORPHOZ

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Décision de l'associé unique en date du 28 juin 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

ORPHOZ

société par actions simplifiée
158 avenue THIERS
69006 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé unique de la société ORPHOZ

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORPHOZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents, sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

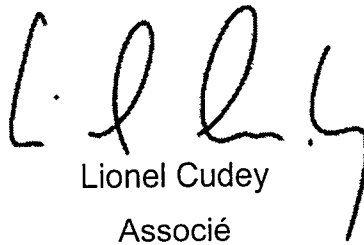
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 28 juin 2024 à Neuilly-Sur-Seine

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International



Lionel Cudey
Associé

Bilan Actif

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
MMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	59 663	59 663		
Concession, brevets et droits similaires	69 769	69 043	726	39 028
Fonds commercial	0		0	
Autres immobilisations incorporelles	82 026	58 709	23 317	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	211 458	187 414	24 044	39 028
MMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 448 573	999 222	449 351	756 362
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 448 573	999 222	449 351	756 362
MMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				13 500
Autres immobilisations financières	120 704		120 704	113 850
TOTAL immobilisations financières :	120 704		120 704	127 350
ACTIF IMMOBILISÉ	1 780 736	1 186 637	594 099	922 739
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	10 818		10 818	
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	10 818		10 818	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 976		8 976	
Créances clients et comptes rattachés	9 357 031		9 357 031	6 913 374
Autres créances	2 377 665		2 377 665	216 540
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	11 743 672		11 743 672	7 129 914
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 982 673		1 982 673	8 196 786
Charges constatées d'avance	131 502		131 502	143 306
TOTAL disponibilités et divers :	2 114 176		2 114 176	8 340 092
ACTIF CIRCULANT	13 868 666		13 868 666	15 470 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	860		860	
TOTAL GÉNÉRAL	15 650 261	1 186 637	14 463 625	16 392 744

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RPHOZ

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 415 000	415 000	415 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	41 500	41 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 625 060	7 786 762
Report à nouveau	447 178	838 298
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	9 528 739	9 081 560
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 528 739	9 081 560
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	860	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	860	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 665 336	2 512 783
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 665 336	2 512 783
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 903	1 140 075
Dettes fiscales et sociales	2 689 794	3 402 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 650	120 847
TOTAL dettes diverses :	3 041 348	4 663 115
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	227 343	135 286
DETTES	4 934 026	7 311 184
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 463 625	16 392 744

Compte de Résultat (Première Partie)

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 479 652	5 561 753	19 041 405	18 972 221
Chiffres d'affaires nets	13 479 652	5 561 753	19 041 405	18 972 221
Production stockée			(28 705)	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				93 307
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			28 313	30 898
PRODUITS D'EXPLOITATION			19 041 012	19 096 426
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			5 577 698	7 067 555
TOTAL charges externes :			5 577 698	7 067 555
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			281 993	322 944
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 693 499	7 177 486
Charges sociales			3 649 574	3 136 527
TOTAL charges de personnel :			12 343 073	10 314 013
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			248 027	256 503
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			860	
TOTAL dotations d'exploitation :			248 887	256 503
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 096	4 935
CHARGES D'EXPLOITATION			18 453 747	17 965 950
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			587 265	1 130 477

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RPHOZ

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	587 265	1 130 477
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	(0)	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(0)	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 567	
Différences négatives de change	5 318	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 885	
RÉSULTAT FINANCIER	(9 886)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	577 380	1 130 477
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 462
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 430	11 992
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	85 430	14 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	321	566
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	73 975	9 633
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		42 755
	74 296	52 955
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 134	(38 500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	141 335	253 678
TOTAL DES PRODUITS	19 126 442	19 110 881
TOTAL DES CHARGES	18 679 264	18 272 582
BÉNÉFICE OU PERTE	447 178	838 298

CHAPITRE 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SASU Orphoz a été créée en juin 2011, sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS). Elle a pour activité le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 14 463 625 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un gain de 447 178 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La direction de la société a évolué en 2023, avec le départ de deux directeurs seniors et la nomination d'un nouveau Directeur Général, sans impact sur la conduite des opérations.

CHAPITRE 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation ;

Indépendance des exercices ;

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.3. CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée de la façon suivante :

- 50 % des créances HT dont la date de facture est supérieure à 120 jours et inférieure à 180 jours

- 100% des créances HT dont la date de facture est supérieure à 180 jours

Les créances intra-groupes ne sont pas concernées par cette provision.

2.4. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.5. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées suivant la meilleure estimation de sortie de ressources, en tenant compte pour les sources litigieuses, à la fois de la demande formulée par le tiers, et des éléments probants de réponse.

2.6. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2.7. ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.23 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 14-16)

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	59 663		
Autres immobilisations incorporelles	151 795		
TOTAL immobilisations incorporelles :	211 458		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	509 451		
Matériel de transport	419 788		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	679 482		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 608 721		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	127 350		6 854
TOTAL immobilisations financières :	127 350		6 854
TOTAL GÉNÉRAL	1 947 529		6 854

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			59 663	
Autres immobilisations incorporelles			151 795	
TOTAL immobilisations incorporelles :			211 458	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			509 451	
Matériel de transport		160 148	259 640	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			679 482	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		160 148	1 448 573	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		13 500	120 704	
TOTAL immobilisations financières :		13 500	120 704	
TOTAL GÉNÉRAL		173 648	1 780 736	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	59 663			59 663
Autres immobilisations incorporelles	112 767	14 984		127 751
TOTAL immobilisations incorporelles :	172 430	14 984		187 414
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	273 037	32 737		305 774
Matériel de transport	148 806	74 091	86 173	136 724
Mat. de bureau, informatique et mobil.	387 762	126 215	8	513 969
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	809 604	233 043	86 180	956 467
TOTAL GÉNÉRAL	982 035	248 027	86 180	1 143 882

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 984		
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 984		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	32 737		
Matériel de transport	74 091		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	126 215		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	233 043		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	248 027		

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RPHOZ

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		860		860
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		860		860

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	42 755			42 755
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	42 755			42 755

TOTAL GÉNÉRAL	42 755	860		43 615
----------------------	---------------	------------	--	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 704		120 704
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 704		120 704
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 357 031	9 357 031	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	9 796	9 796	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	49 892	49 892	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 316 218	2 316 218	
Débiteurs divers	1 759	1 759	
TOTAL de l'actif circulant :	11 734 696	11 734 696	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	131 502	131 502	

TOTAL GÉNÉRAL	11 986 902	11 866 198	120 704
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	14 490	14 490		
Fournisseurs et comptes rattachés	209 903	209 903		
Personnel et comptes rattachés	464 372	464 372		
Sécurité sociale et autres organismes	1 350 577	1 350 577		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	780 859	780 859		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 242	88 242		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 650 846	1 650 846		
Autres dettes	141 650	141 650		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	227 343	227 343		

TOTAL GÉNÉRAL	4 928 282	4 928 282		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RPHOZ

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	23 633 705 112 141 650
TOTAL	870 396

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières <p>Créances</p> <ul style="list-style-type: none"> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	<p>5 730 425</p>
TOTAL	5 730 425

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RPHOZ

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	131 502	227 343
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	131 502	227 343

Composition du Capital Social

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	4150	100,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4150	100,00

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
PRESTATION DE SERVICES	19 041 405

TOTAL	19 041 405
--------------	-------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	13 479 652
EXPORT - ETRANGER	5 561 753

TOTAL	19 041 405
--------------	-------------------

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits des cessions d'éléments d'actifs - immobilisations corporelles	85 430	77520030

TOTAL	85 430	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes et pénalités	321	67121030
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés - immobilisations corporelles	73 975	675200/6752003

TOTAL	74 296	
--------------	---------------	--

RPHOZ

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	577 380	138 854
Résultat exceptionnel (hors participation)	11 134	2 481
Résultat comptable (hors participation)	588 514	141 335

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

RPHOZ

Période du 01/01/23 au 31/12/23

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
MCKINSEY & COMPANY, INC	INC		251 LITTLE FALLS DRIVE WILMINGTON DE 19808 ETATS-UNIS

RPHOZ

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	82	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		

TOTAL	84	
--------------	-----------	--

CHAPITRE 4. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. NOTES SUR LE BILAN****4.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles ont une valeur nette de 449 351€.

4.1.2. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Situation au 01/01/23	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements		Situation au 31/12/23
				+	-	
Capital social	415 000					415 000
Réserve légale	41 500					41 500
Report à nouveau	7 786 762	838 298				8 625 060
Résultat de l'exercice	838 298		447 178		838 298	447 178
TOTAL	9 081 560	838 298	447 178		838 298	9 528 739

4.1.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions comprennent une provision pour perte de change de 860€.

4.1.5. EMPRUNTS ET DETTES

Le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 1 665 336€. Les emprunts et dettes financières auprès du groupe s'élèvent à 1 650 846€.

4.1.6. DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2023, les dettes d'exploitation s'élèvent à 3 041 348€ et sont constituées de :

- Dettes fiscales et sociales pour 2 689 794€,
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 209 903€,
- D'autres dettes pour 141 650€

4.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.2.1. RESULTAT FINANCIER**

Les charges financières s'élèvent à 9 885€ et sont constituées de différences négatives de change pour 5 318€ et d'intérêts et charges assimilées pour 4 567€.

4.2.2. IMPOTS SUR LES BENEFICES – INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SASU ORPHOZ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe MCKINSEY & COMPANY INC France.

CHAPITRE 5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN****5.1.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 212 239€.

5.1.2. AUTRES ENGAGEMENTS

Néant

5.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

La société n'a pas de relations commerciales avec l'Ukraine ni la Russie et n'anticipe donc pas d'impact direct du conflit Ukraine/Russie sur les comptes 2024 de la société en dehors de l'impact sur la situation économique générale.